

**Conseil de Paris**  
**Séance des 22 et 23 avril 2013**  
**Vœu présenté par Catherine Vieu-Charier, Ian Brossat,**  
**Le Groupe Communiste et élus du Parti de Gauche**  
**Relatif au devenir des Archives de la Préfecture de Police de Paris.**

Considérant que les archives de la préfecture de police ne disposent que d'un seul conservateur du patrimoine et d'un personnel fort réduit qui doit notamment gérer une arrivée massive d'archives correspondant au versement de plusieurs millions de dossiers des Renseignements généraux et du cabinet du préfet, dont l'utilité et l'intérêt scientifique sont considérables.

Considérant que l'on évoque un possible déménagement de ces archives au Pré-Saint-Gervais 23-25 rue Bodin.

Considérant que les autres archives du ministère de l'Intérieur sont versées aux Archives Nationales et que le statut particulier des archives de la Préfecture de Police remonte aux années 30 ;

Considérant que l'accessibilité de ces archives, soumises à des règles particulières, est cependant indispensable aux chercheurs et pour l'information démocratique et scientifique ;

Considérant qu'en l'état actuel des choses, personne n'a encore confirmé si le déménagement de ces archives au Pré-Saint-Gervais était une solution définitive ou une disposition provisoire ;

**Sur proposition de Catherine Vieu-Charier, Ian Brossat, des élus du Groupe Communiste et des élus du Parti de Gauche, le Conseil de Paris demande au Maire de s'assurer du devenir et de l'accessibilité des archives de la Préfecture de Police auprès du Ministre de l'Intérieur.**